

«La joie de vivre et le jambon,
y'a pas trente-six recettes
du bonheur !»

Seigneur Karadoc « Kaamelott »

Et DITes Oh : Un monde parfait ...

Film de 1993... au titre prémonitoire ? Qui aurait pu dire que des auxiliaires, appelés services civiques, 28 ans plus tard, seraient en première ligne pour accueillir le public, sans que personne ne s'en offusque ? Qui aurait consenti à ce que moins d'horaires d'ouverture au public dans moins de lieux d'accueil soit synonyme de meilleur service rendu au public ?

Qui aurait acquiescé à l'idée que des centaines de milliers de concitoyens, de contribuables, soient les laissés pour compte d'une administration régaliennne, au prétexte de non conformité à la modernité ?

Pour preuve : Les trésoreries ne recevront plus le public, ne distribueront plus d'imprimés, n'encaisseront plus d'espèces, c'est la disparition du dernier service au public dans certains cantons.

Cette année encore, le cru de la campagne IR risque de laisser un goût amer. Passons sur les sempiternelles suppressions d'emplois, les personnels et encadrants qui courent dans tous les sens pour tenter de garder la barque à flot et qui, au final, se trompent souvent de colère.

La colère devrait être verticale, elle est devenue horizontale !

Notre Direction dévoile son jeu au compte-goutte, avec une lettre aux élus sur ULYSSE 26 mais quid de l'information aux agents du département ?

La fermeture des sites les après-midi, le fiasco de l'annonce, qui a précipité et les agents, et les contribuables dès jeudi 08 avril après-midi dans l'incompréhension, en dit long sur le respect porté à l'ensemble des usagers et des agents de la Drôme.

Nous réitérons ici notre demande formulée en mars 2020 sur la nécessité de réactivité du site local.

Le NRP n'a pas fini de nous NRV !



Dans notre dernière édition, nous évoquons les tumultes au sein du Centre de Contact. Les syndicats Solidaires et CGT ont assuré l'animation d'une HMI en présentiel le 25/3/2021. A l'issue de celle-ci, la motion ci-dessous a été adoptée :

Madame la Directrice,

Les agents du Centre de Contact de Valence s'adressent à vous aujourd'hui pour vous faire part de leurs inquiétudes et de leur colère.

Dans un contexte sans fin de crise sanitaire, les conseillers sont énormément sollicités depuis plusieurs mois, les services de gestion n'étant pas ou peu accessibles. L'arrivée des missions des CPS (missions assurées malgré un manque de formation) a augmenté la charge de travail de chacun, et la prochaine convergence, renforçant la prise en charge de sept départements supplémentaires, ne va pas améliorer cela. Et que dire de

l'e. enregistrement, de la déclaration sociale des indépendants, etc ... Trop c'est trop !



Les agents sont fatigués, il n'y a plus de "période calme" pour récupérer. Ils font de leur mieux dans une organisation faite d'à peu près, SRP n'étant pas en capacité de donner des moyens supplémentaires (moins 11 postes dans la Drôme), mais exigeant une présence des effectifs de plus en plus significative !

Se rajoute depuis janvier 2021, un stress important lié à la nouvelle organisation locale du service. Remise en cause des plannings, des congés... Les agents jouent le jeu en complétant le plus en amont possible leurs demandes d'absences afin de permettre une élaboration la plus fine possible des plannings. Ils ne comprennent pas pourquoi, au dernier moment, leurs congés sont déplacés, voire refusés, alors que déposés dans de larges délais. Ils n'acceptent pas d'avoir à justifier dans un bureau un congé pour pouvoir l'obtenir. La vie privée n'est pas du ressort d'un chef de service. La méthode carotte/bâton mise en place, l'infantilisation à outrance, le manque de confiance de la hiérarchie ne sont également pas compris. Les agents sont des professionnels adultes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes chaque jour, et ne sont remerciés que par des chauds et froids fort malvenus. Tout ceci ne participe pas à une atmosphère détendue du service, et leur fait craindre chaque jour un nouveau camouflet.

Par ailleurs, la prochaine campagne s'annonce éprouvante, dans un contexte sanitaire difficile, et les conseillers souhaitent que leurs conditions de travail soient sereines afin d'assurer pleinement cette période. Ils demandent à revenir à une gestion normale des plannings et de l'organisation du travail, qui n'avaient jusqu'alors jamais posé problème depuis la création du Centre de Contact. Ils souhaitent pouvoir se reposer si nécessaire, le travail en plateforme étant très usant. Les congés d'été ne doivent pas être remis en cause quelle que soit leur durée, il en va de leur santé. Les agents rappellent qu'ils ne sont ni des robots, ni des conseillers basés à l'étranger. Ils rappellent également que s'ils ont des devoirs, ils ont aussi des droits, et les congés en font partie. Ils doivent pouvoir se projeter dans le temps. Le respect de l'individu serait le bienvenu.

Les agents du Centre de Contact de Valence, soutenus par les organisations syndicales du département, vous demandent de rétablir un véritable dialogue social et d'entendre ce qu'ils ont à vous dire.

Quand la COVID ne fait pas que des ... malheureux !

Pas question pour nous de minimiser les souffrances endurées par nombre de nos compatriotes : malades, proches, soignants, accompagnants, personnes isolées... Cette pandémie laissera des traces sombres indélébiles dans la mémoire collective, et ses effets sur le long terme sont encore inconnus.



Mais à l'heure où la plupart des politiques (et pas seulement ceux aux affaires) et des médias rappellent qu'il est malvenu dans la période actuelle d'intégrer une dimension sociale aux débats en cours, force est de constater que la Covid laisse à nos hiérarques, à l'instar du privé, les mains libres pour diviser, isoler, individualiser les agents. Télétravail et réunions en distanciel seront la norme demain car c'est tout bénéfice pour eux.

Sans compter le coût subi par les agents qui utilisent leur connexion internet et partie de leur logement à leurs frais ...Sans dédommagement bien sûr !

Les réunions ne sont que des monologues où la qualité des transmissions empêche la tenue d'un vrai débat, sachant que les intonations et le langage du visage, impossibles, en disent parfois beaucoup. Et le télétravail, qui crée déjà des rancœurs entre agents, sera utilisé pour empêcher la concertation entre agents, la "convergence des idées", avec comme argument ultime : "ne vous plaignez pas, vous pouvez rester chez vous ..."

Les noirs desseins nationaux mis sous l'éteignoir pour l'instant mais toujours d'actualité (dossier retraites, FTAP, projet Hercule pour EDF,..) ne vont pas tarder de resurgir. Ces quelques lignes n'ont pour but que de maintenir notre vigilance en éveil !

«Humeurs 1»

Petite précision rectificative à l'adresse de « Monsieur Patate » : la modification des plages horaires fixes du CDC, selon la volonté des agents, a été obtenue...par l'ensemble des OS présentes au CTL du 1er avril, avec des degrés fort divers d'engagement,,,

Comment peut-on raisonnablement pleurer les emplois et les missions, tout en s'abstenant lors du vote sur la fermeture des sites au public les après-midi ?

Sans rancune, Monsieur Patate !

«Humeurs 2»

Le CTL de la Drôme du 01/04/2021 a acté les nouveaux horaires d'ouverture au public (Contre : CGT et SOLDAIRES ; Abstention : FO et CFDT, la résolution passe donc faute d'une opposition totale !) Le public sera accueilli seulement les matins (8H30 à 12H30 avec fermeture le lundi pour Die et Nyons). Malgré le chant des sirènes du «le public peut désormais tout faire de manière dématérialisée ou par téléphone... », nul doute que les contribuables seront nombreux encore à se déplacer. Avec un effectif en présentiel réduit, des agents peu formés.. La campagne IR s'annonce très rude. On espère une présence accrue de l'encadrement pour pallier aux absences. Faites-nous remonter les dysfonctionnements et BON COURAGE .

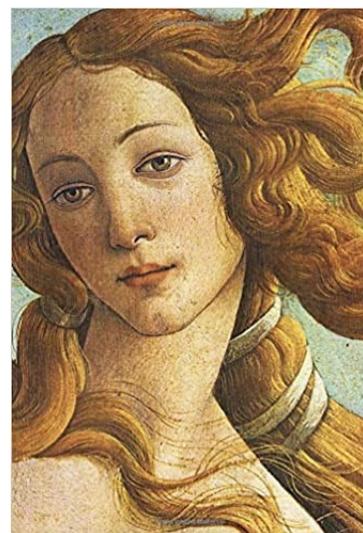
Vous avez une question concernant votre carrière (mutations...) ? Vous avez la possibilité de contacter un de nos militants, connaissant bien ces problématiques et travaillant de concert avec nos élus nationaux et le Bureau National. Il fera son possible pour vous répondre : pierre.duffau@dgfip.finances.gouv.fr

Priorité est donnée aux syndiqués, cela va de soi...

Le coin : On prend des bonnes résolutions «Moi, à une époque, je voulais faire vœu de pauvreté (...) Mais avec le pognon que j'rentrais, j'arrivais pas à concilier les deux !» Bein nous, on en veut un peu plus cf page 5 et 6...

La rubrique : «Un peu de douceur dans ce monde de brutes»

« Eh Tonton, est-ce que t'as regardé dehors?
Sur l'avenir de nos enfants il pleut de plus en plus fort
Quand je pense à eux pourtant, j'aimerais chanter un autre thème
Mais je suis plus trop serein, je fais pas confiance au système ...
... Ma petite gueule d'amour, mon Polo, mon ami Châtaigne
On va rien lâcher, on va aimer regarder derrière pour rien oublier,
Ni les yeux bleus ni les regards noirs
On perdra rien, peut-être bien un peu,
Mais ce qu'il y a devant, c'est si grand
Ma petite gueule d'amour, mon Polo, mon ami Châtaigne
T'as bien le temps d'avoir le chagrin éternel
S'ils veulent pas le reconstruire le nouveau monde, on se mettra au boulot
Il faudra de l'utopie et du courage
Faudra remettre les pendules à l'heure, leur dire qu'on a pas le même tic tac,
Que nous, il est plutôt du côté du cœur... »



«Course contre la honte» Grand corps malade et Richard Bohringer

Sandro Botticelli, Naissance de Vénus

Persona non gratin : (Amis que l'on n'invite plus du fait de la crise sanitaire) Quelques idées de recettes : la Tarte au sucre façon Bibine ; La Truffade façon Pais ; Le Dhal aux épinards façon Nine ; La paëlla façon Lionel d'Erôme ...

Il meurt lentement
celui qui ne voyage pas,
celui qui ne lit pas,
celui qui n'écoute pas de musique,
celui qui ne sait pas trouver
grâce à ses yeux. Il meurt lentement
celui qui détruit son amour-propre,
celui qui ne se laisse jamais aider.
Il meurt lentement
celui qui devient esclave de l'habitude
refaisant tous les jours les mêmes chemins,
celui qui ne change jamais de repère,
Ne se risque jamais à changer la couleur
de ses vêtements
Ou qui ne parle jamais à un inconnu
Il meurt lentement
celui qui évite la passion

et son tourbillon d'émotions
celles qui redonnent la lumière dans les yeux
et réparent les coeurs blessés,

Il meurt lentement
celui qui ne change pas de cap
lorsqu'il est malheureux
au travail ou en amour,
celui qui ne prend pas de risques
pour réaliser ses rêves,
celui qui, pas une seule fois dans sa vie,
n'a fui les conseils sensés. : Vis maintenant !
Risquer-toi aujourd'hui!
Agis tout de suite!
Ne te laisse pas mourir lentement!
Ne te prive pas d'être heureux !

PABLO NERUDA

On trouve quoi sur nos étagères en ce moment ? «L'odyssée d'Hakim» en 3 tomes de Fabien Toulmé ; « La solitude Caravage» de Yannick Haenel ; le film «Coup de torchon» de Bertrand Tavernier ; L'hommage de Nicolas Mathieu à Joseph Ponthus, L'intégral du tribunal des flagrants délires, «Elle est Pfizer» - Les Goguettes (en trio mais à quatre)

« Faut arrêter ces conneries de nord et de sud ! Une fois pour toutes, le nord, suivant comment on est tourné, ça change tout ! » Seigneur Perceval « Kaamelott »



SALAIRES

L'URGENCE DE MESURES FORTES POUR LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Ces derniers mois, la pandémie a révélé au grand jour les conséquences de la mise à mal de notre système de santé et de nos services publics par les politiques des gouvernements successifs. Les alertes de la CGT, des professionnel-le-s de santé, et de l'ensemble des personnels dans les services de l'État, dans les écoles, les Ehpad, sur les routes, en charge du ramassage de nos déchets, de l'assainissement, les pompiers, les policiers municipaux... sont brutalement, aujourd'hui, validées.

Si l'urgence à faire cesser la pandémie ne se discute pas, la CGT constate que le gouvernement, malgré tous les applaudissements, a surtout utilisé la situation pour accélérer ses plans de démantèlement du statut général des fonctionnaires et de nos services publics pour le compte des profiteurs et des spéculateurs. L'urgence doit être maintenant, pour tous les agents de la Fonction publique, au dégel immédiat de la valeur du point d'indice, au rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis son instauration, et à la revalorisation immédiate des grilles et carrières.

Au contraire de tout cela, le gouvernement maintient le jour de carence et impose sa loi dite de Transformation de la Fonction publique, pour démanteler le statut général. La CGT quant à elle exige l'abrogation du jour de carence et de la loi TFP, qui est devenue l'obstacle majeur à la revalorisation et au renforcement du statut général.

C'est à l'aune de cette réalité de terrain que la CGT, dans le cadre de sa campagne des 10% pour la Fonction publique, entend bien ne rien céder sur les revendications salariales des personnels

Le traitement de base mensuel est un élément statutaire qui dépend du grade et de l'échelon du fonctionnaire. Il est calculé en fonction d'une grille indiciaire et par référence à la valeur du point d'indice, qui s'élève à 4,6860 € aujourd'hui. Le régime indemnitaire qui est un complément du traitement regroupant des primes et indemni-

tés très diverses, ne concernant pas nécessairement tous les agents, aggrave les inégalités salariales et est source de politiques discriminatoires. Prenons un exemple : la mise en place des régimes indemnitaires en 1991 a aggravé le désengagement de l'État et permis aux collectivités, au nom de la libre administration, de mettre en place une part variable de rémunération pour les agent-e-s. Les collectivités n'ont pas d'obligation d'instituer un régime indemnitaire.

De plus, ces primes ne comptent quasiment pas dans le calcul de la retraite. Le traitement de base mensuel, représente donc la part la plus importante de la rémunération de la - du fonctionnaire et reste déterminant dans le calcul de son droit à pension. La valeur du point d'indice a donc un impact même au-delà de la fin de carrière de l'agent-e.

La CGT considère que le gel de la valeur du point d'indice, depuis 2010, est tout à la fois profondément injuste, porteur de lourds préjudices pour les salarié-e-s qui le subissent et gravement attentatoire à la grille indiciaire : depuis cette date, la perte de pouvoir d'achat du point d'indice par rapport à l'indice des prix à la consommation est de l'ordre de 10% ! Depuis 2000, elle s'élève à 18%. Les 5,4 millions de fonctionnaires et non-titulaires ont ainsi perdu des centaines d'euros par mois.

Si l'on remonte sur les vingt dernières années, au début des politiques où la valeur du point d'indice a connu des revalorisations significativement plus faibles que l'infla-



SALAIRES

tion, l'austérité salariale a conduit à la paupérisation d'une grande partie des agents publics et des futurs retraités et pensionnés.

En effet, plus de 1,2 millions d'agent-e-s sont actuellement payés entre le smic et le smic + 10 %. C'est encore beaucoup moins que le smic pour celles-ceux qui sont à temps incomplets imposés. C'est deux fois plus qu'il y a vingt ans. La cause n'est pas contestable : la quasi-stagnation de la valeur du point et d'insuffisantes mesures bas salaires correspondant à des obligations légales ont comprimé la grille indiciaire de manière insupportable.

AUJOURD'HUI, DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

Un agent-e de catégorie C déroule une carrière complète sur deux grades et bénéficie de ce fait d'une amplitude de carrière de 28 %, (comparaison entre son indice de recrutement et celui atteint en fin de carrière). C'était 40 % il y a vingt ans avec une durée de carrière plus courte de 6 ans.

Pour un agent-e de catégorie B, cette amplitude est de 56 % alors qu'elle était de 72 % il y a vingt ans avec une carrière plus courte.

Pour un agent-e de catégorie A, il y a 25 ans, le recrutement se faisait à 50 % au-dessus du smic. Il est à moins de 40 % aujourd'hui.

UNE AUGMENTATION DE 10 % EST-ELLE RÉALISABLE ?

OUI, une seule illustration suffit à le démontrer. Une revalorisation de 10 % de la valeur du point d'indice représente un budget annuel d'environ 18 milliards d'euros. Mais les agent-e-s de la fonction publique, comme les autres salarié-e-s, s'acquittent de cotisations sociales et paient pour leur majorité, l'impôt sur le revenu.

L'augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice génère donc des recettes fiscales qu'il nous faut nécessairement prendre en compte. A terme, la dépense nette se situe donc autour des 12 milliards d'euros, qu'il faut rapporter au CICE de 50 milliards, à la suppression de l'ISF de 3 milliards pour environ 150 000 personnes ou aux 100 milliards d'aides directes versées aux entreprises, sans contrepartie, lors de cette crise sanitaire.

Les 183 euros de complément indiciaire obtenus dans le cadre du « Ségur de la santé », fruit direct de la mobilisation des personnels de santé et du médico-social représentent un premier résultat démontrant l'efficacité de l'action collective. C'est pourquoi et dans un premier temps, la CGT demande l'attribution de ce complément de salaire à tous les exclus du Ségur relevant notamment du médico-social.

LA CGT REVENDIQUE :

- une augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice, correspondant à une première mesure de revalorisation ;
- la mise en œuvre d'un plan de rattrapage des pertes cumulées car, oui, nous aurons besoin de plus que ces 10 % ;
- l'indexation de la valeur du point sur l'indice des prix à la consommation comme axe fort ;
- l'exigence d'un budget dédié pour la revalorisation des grilles indiciaires, pour la revalorisation des métiers et filières à prédominance féminine (notamment par des mesures contraignantes avec une obligation de résultat pour les employeurs publics) ;
- l'intégration dans le traitement brut des primes ayant un caractère de complément salarial.

LA CGT NE CÉDERA RIEN !

POUR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC, POUR LES AGENTS, POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, POUR LA JUSTICE SOCIALE, 10 % TOUT DE SUITE D'AUGMENTATION DE POUVOIR D'ACHAT, C'EST POSSIBLE ET URGENT !